

26 septembre 2013

Piles boutons: attention à vos enfants!

Par Rémi Leroux

Mise en ligne : 12 avril 2012

Les piles miniatures utilisées dans de nombreux produits peuvent provoquer de très graves lésions en cas d'ingestion. Les enfants sont particulièrement exposés.



Photo: shutterstock

On en trouve dans les cartes de vœux musicales, les souliers clignotants, les porte-clés, les appareils auditifs, certains livres et autres bijoux fantaisie. De plus en plus répandues, les piles boutons représentent un véritable danger pour la santé en cas d'ingestion. Elles peuvent causer l'obstruction des voies respiratoires ou de graves brûlures chimiques internes au niveau de l'œsophage, du larynx, de la trachée ou de l'estomac, en moins de deux heures.

Parce qu'ils mettent souvent les objets à la bouche et parce qu'une pile bouton peut être confondue avec un bonbon, les jeunes enfants sont particulièrement exposés. Mais ils ne sont pas les seuls. Debbie Friedman, directrice du service de traumatologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants, raconte l'histoire d'un adolescent qui avait avalé une pile après avoir mâchouillé l'embout d'un «stylo-lampe».

Soyez vigilant

Santé Canada recommande de stocker les piles hors de portée des petites mains innocentes et rappelle que «pour toute personne à la vision affaiblie, les piles miniatures peuvent ressembler à des pilules». Il est donc indispensable de ne jamais les laisser traîner à proximité d'aliments ou de médicaments. En cas d'ingestion, «la première et seule chose à faire, c'est de se rendre aux urgences et de bien expliquer la situation, précise la Dre Friedman. Le délai de prise en charge peut être décisif». Car plus la pile est retirée rapidement, moins elle aura le temps de se corroder.

Des compartiments sûrs

Afin de sensibiliser la population aux risques que représentent ces mini-piles, le service de traumatologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants a mené une campagne de prévention. «À la suite de cette campagne, rappelle Debbie Friedman, Info Santé a ajusté sa réglementation pour la prise en charge des urgences en cas d'ingestion.»

En décembre dernier, Santé Canada a, à son tour, procédé à une mise à jour de ses recommandations concernant les piles miniatures. «Les compartiments de tous les produits de consommation qui utilisent des piles miniatures doivent être conçus de manière à ce que les enfants ne puissent pas les ouvrir facilement, détaille Stéphane Shank, conseiller principal aux relations avec les médias du ministère fédéral. Les compartiments sûrs exigent souvent des outils pour les ouvrir, ce qui réduit le risque qu'un enfant ait accès aux piles.»

Le Règlement sur les jouets exige d'ailleurs que les piles utilisées dans les jouets résistent aux épreuves de choc et de vibration pour éviter que de l'acide sulfurique ne s'en échappe.

Combien d'incidents?

Entre 1990 et 2009, 1 092 cas d'incidents avec des piles ont été recensés au pays, dont 880 impliquant des piles miniatures. Dans 65 % des cas, il y a eu ingestion. Le nombre d'incidents a augmenté de 12,4 % (pourcentage annuel moyen) depuis 2001. Les montres, les appareils auditifs et les calculatrices ont été à l'origine de la plupart des cas impliquant des mini-piles.

Source: Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes.

Pour en savoir plus

Gardez les cartes musicales actionnées par ces piles hors de portée de votre enfant

À lire sur Protégez-vous.ca

La sécurité des jouets renforcée, 25 août 2011

Commentaires 0 | Masquez
